



Dans le cadre d'un concours inter-écoles, les élèves se mettront dans la peau de petits jardiniers en herbe. Pour cela, ils créeront, à partir de matériaux de récupération, des éléments de décoration et des outils pour le jardin.

Objectifs

- Sensibiliser au réemploi et à la réutilisation
- Stimuler la créativité
- Favoriser l'émulation collective

Déroulement

- Réunion de présentation

Une réunion de présentation et d'organisation se tiendra en début de projet avec le Sigidurs.

- Installation de composteurs

Le Sigidurs se propose d'installer gratuitement des composteurs au sein de chaque établissement inscrit, sous réserve de faisabilité. L'équipe pédagogique de l'établissement recevra une formation sur les techniques de compostage.

- Séances d'animation

Les élèves seront sensibilisés au cours de deux séances d'animations d'1h30 sur la réduction, le tri et le recyclage des déchets.

- Création d'un jardin en récup

Il s'agit, pour les classes inscrites, de concevoir au sein de leur établissement un jardin potager et/ou fleuri à partir d'éléments de récupération. L'objectif est de donner une seconde vie aux déchets et aux objets délaissés. Un règlement avec toutes les consignes sera remis à chaque classe en amont du concours

- Rendu du carnet de bord

La tenue d'un carnet de bord sera demandée à l'école. Celui-ci illustrera les différentes étapes de la création du jardin. Ce carnet de bord servira de compte rendu et sera communiqué au jury du concours.

➤ Visite du jury

Pour apprécier au mieux les travaux des élèves, le jury effectuera également une visite des jardins. Des photos et vidéos des créations pourront être réalisées ce même-jour par le Sigidurs.

➤ Délibération et remise des prix

Après délibération du jury, la classe gagnante se verra attribuer une récompense.

➤ Restitution

Les classes seront invitées à exposer leurs œuvres dans leurs jardins. Une partie des décorations pourra également être exposée dans le jardin du Sigidurs, pour mettre en valeur le travail des élèves auprès des classes qui viennent dans les locaux du Sigidurs pour visiter notre centre de tri.

Modalités de participation

- La participation au projet est entièrement financée par le Sigidurs ;
- Le Sigidurs assure le pilotage et le bon fonctionnement du projet ;
- La classe organisera une collecte d'objets de récupération en tout genre pour la conception d'éléments de décoration du jardin.
- La présence d'un jardin dans l'école est un plus.

Valorisation

Les élèves seront invités à rédiger un courrier décrivant le projet à l'intention du maire de la commune, ainsi qu'au service communication. La classe pourra inviter ces derniers à participer aux ateliers.

L'information sera relayée dans les différents supports de communication de la ville par un article rédigé par les enfants, accompagné de photos (sous réserve de l'accord de la collectivité). De même, cet article pourra être relayé sur les réseaux du Sigidurs.

Le Sigidurs se réserve le droit d'utiliser des photographies et des vidéos des créations.

Le Sigidurs se réserve le droit d'emprunter les créations pour ses événements.

Calendrier

	2023				2024				
	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Inscription au projet									
Réunion de présentation									
Installation des composteurs									
Sensibilisation des classes									
Réalisation du jardin									
Valorisation du projet									
Remise des prix									

Ce planning est susceptible d'être modifié afin de prendre en compte les contraintes des différents acteurs.